

Tournoi Féminin de l' U.S.G

Saison 2007- 2008

RÈGLEMENT

Article 1 :

L' Union Sportive du Gaillacois organise un tournoi du football à 7 pour la catégorie **Senior féminin** Ce tournoi se déroulera le **jeudi 8 mai 2008 à 8 heures 45** au Stade PICHERY.

Article 2 : Inscription

Les engagements devront parvenir au secrétariat du club, à l'aide du bulletin joint avant le **15 avril 2008**

Seules les **24 premières équipes** engagées **seront retenues.**

Article 3 : Qualification et catégorie d'âge

Les équipes devront présenter des joueuses qualifiées pour la saison 2007/2008.

Les licences seront déposées dès le début de la compétition au secrétariat du tournoi et conservées jusqu'à la fin de la manifestation car des contrôles d'identité pourront être effectués à tout moment par le club organisateur.

En cas de fraude sur l'identité des joueuses, l'équipe fautive sera exclue du tournoi.

Article 4 :

Tous les dirigeants, joueuses et accompagnateurs devront être assurés. Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Article 5 : Système de l'épreuve

Le règlement du rassemblement sera celui du football à 7 établi par la FFF. Les équipes sont constituées de 10 joueuses dont 3 remplaçantes qui peuvent entrer à tout moment.

Article 6 : Déroulement - Durée des rencontres - Classement et qualification

Les équipes seront réparties en 4 poules de 6 équipes.

Toutes les rencontres dureront 2 fois 7 minutes à l'exception des finales qui dureront 2 x 10 minutes

Les quatre premiers de chaque poule participeront au tournoi final tandis que les 5^{ème} et 6^{ème} disputeront la consolante.

Les premiers de chaque poule de l'après-midi (tournoi et consolante) participeront aux finales, soit du tournoi, soit de la consolante. Le Classement à l'intérieur des poules sera établi comme suit :

victoire : **3 points**

nul : **1 point**

défaite : **0 point**

En cas d'égalité, il sera tenu compte : du goal avérage particulier, du goal avérage général, de la meilleure attaque, de la meilleure défense.

Pour les finales, en cas d'égalité, il sera procédé à une série de tirs au but effectués par les 7 joueuses ayant



Sommaire :

- Règlement
- Plan géographique
- Bulletin d'inscription



Stade de Pichery

terminé la partie. En cas d'une nouvelle égalité, une autre série, avec les mêmes joueuses aura lieu jusqu'à l'échec d'une des deux équipes à nombre identique de tirs effectués.

Chaque équipe devra fournir 2 ballons et 2 jeux de maillots de couleurs différentes.

Les droits d'engagements devront être réglés lors de l'inscription. Seuls les bulletins d'engagement accompagnés du montant correspondant seront pris en compte.

Article 7 :

Les buts seront fixés au sol suivant l'arrêté du 13 août 1993 garantissant leur utilisation sans danger et dans le respect de la législation en vigueur.

Article 8 : Règlement financier

Les droits d'engagements par catégorie sont fixés à : 50 € pour une équipe .

Article 9 : Tirage au sort

Le tirage au sort des poules de brassages aura lieu **le 27 avril 2008** au secrétariat du club. Les clubs participants pourront y assister.

Article 10 : Organisation pratique du tournoi

Le tournoi débutera à 9h 00 précises le 8 mai 2008

Le rassemblement des équipes est fixé à **8 h 45 au stade Pichery**

Il se terminera par la remise des récompenses vers 17 h 30

Article 11 : Restauration ,Buvette

Un arrêt est prévu de 12 h 30 à 14h 00 avec possibilité de restauration sur place. Toute la journée des sandwiches , grillades, frites et des boissons seront à votre disposition.

Article 12 : Récompenses

Toutes les équipes et toutes les joueuses seront récompensées.

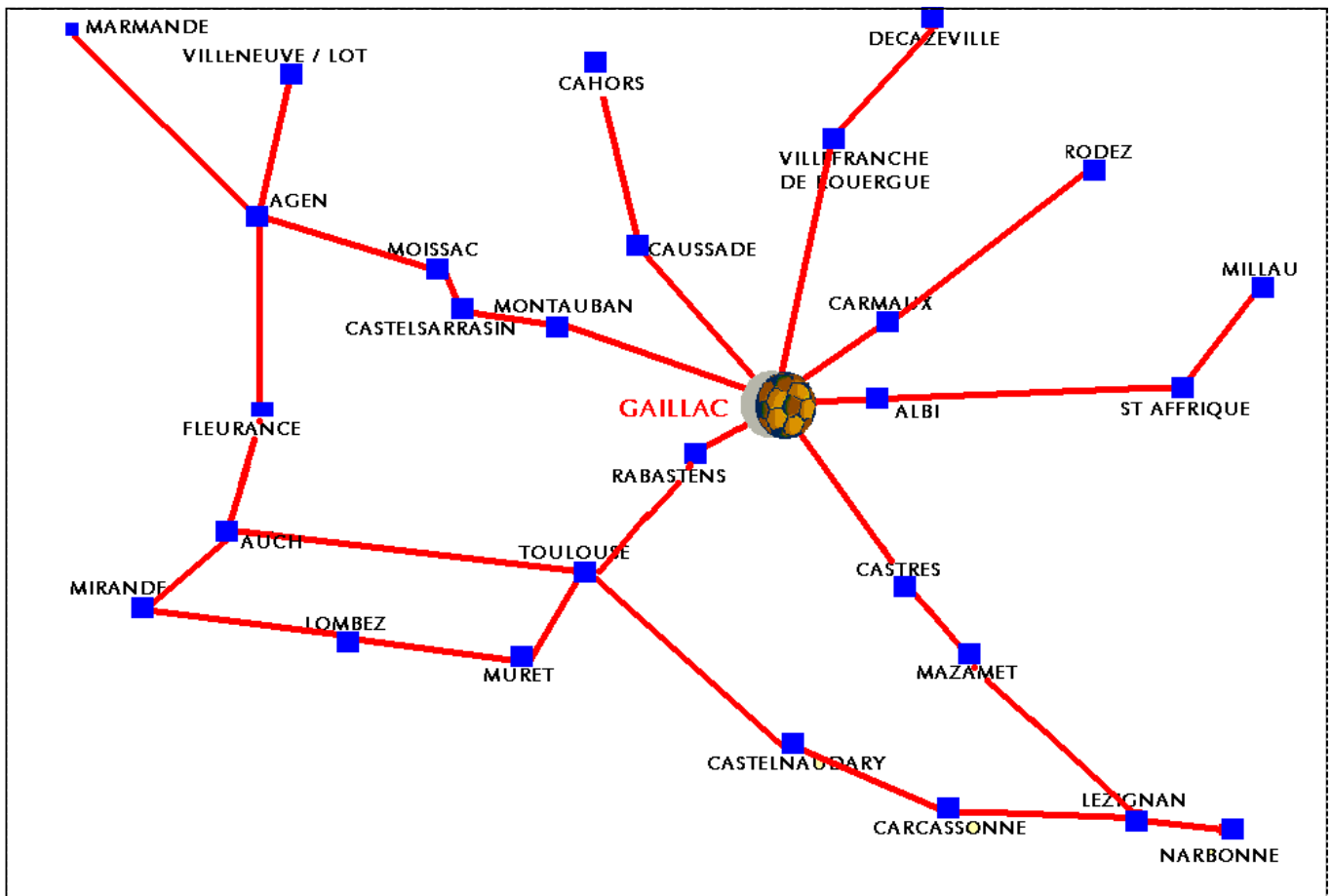
Article 13 :

Tous les cas non prévus par ce règlement seront jugés par le comité d'organisation qui se réserve de modifier ce règlement en cas de besoin.



Coin repas

L'arbitrage sera assuré par des joueurs espoirs ou seniors du club organisateur.





Tournoi Féminin de l' U.S.G

TOURNOI DU 8 MAI 2008

BULLETIN INSCRIPTION A RETOURNER

AVANT LE 15 AVRIL 2008



Nom du Club : _____

Nom du responsable : _____

N° téléphone du responsable : _____

Adresse Email : _____

NOMBRE EQUIPE	PRIX	MONTANT
	50 €	

Bulletin d' engagement à retourner avant le 15/04/2008 à :

**Union Sportive du Gaillacois
Stade de Longueville
81600 GAILLAC**

**Pour tous renseignements : Madame MERCADIER Marie France
Tél : 06 13 13 35 96**

**Monsieur COUSTELLIER Alain
Tél : 06 81 37 79 53**

Tél secrétariat du club : 05 63 57 26 16